



Réunion du comité de pilotage (COPIL) du 12 décembre 2023 à Ocquerre

Site Natura 2000 - FR1102006 BOIS DES RESERVES, DES USAGES ET DE MONTGE

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Participants :

M. Francis CHESNE, Président du COPIL. Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq. Maire de Vendrest
Mme Catherine BOUDOT, Maire de Coulombs-en-Valois, déléguée communautaire
M. Eric BOUDEVILLE, Conseiller municipal de la commune de Dhuisy
Mme Lauriane QUIBLIER, Chargée de mission Natura 2000, référente secteur Nord-Est, Région Ile-de-France
Mme Jessica STONINA, Chargée d'études Natura 2000, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne
Mme Lucile DEWULF, Ecologue Agence régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB)
Vice-Présidente du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
M. Christophe PARISOT, Directeur, Conservatoire Espaces Naturels d'Ile-de-France
M. Renaud PICOT, Technicien forestier territorial (ONF) en charge de la
M. Sébastien CIPRIAN, Responsable du pôle Biodiversité, SNCF Réseau Direction générale Ile-de-France
Mme Fiona LEHANE, Directrice CPIE Boucles de la Marne
Mme Charlotte GIORDANO, Directrice adjointe CPIE Boucles de la Marne
M. Nicolas BOUDEREAUX, Ecologue, CPIE Boucles de la Marne
M. Pierre RIVALLIN, Chargé de l'étude de suivi des populations de Sonneur à ventre jaune
M. Jean-Pierre BAILLY, Vidéaste
Mme Anne SUY, Animatrice du site Natura 2000, Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Excusés :

M. Sébastien LASCOURREGES, Directeur des services. Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
Mme Adèle COLVEZ, Chargée de mission Natura 2000 - DRIEAT
M. Emmanuel BERROD, Référent Biodiversité, Département de Seine-et-Marne
M. Jacques ROUSSEAU, Représentant de la Propriété agricole et de la propriété rurale de Seine-et-Marne
M. Victor DUPUY, Ecologue Société nationale de protection de la nature
Annexe : Présentation des interventions

Après que chaque participant se soit présenté, Lauriane QUIBLIER invite les représentants des collectivités à renouveler l'élection du Président de COPIL. Le mandat de M. CHESNE en tant que Président du COPIL du site Natura 2000 des Bois des Réserves des Usages et de Montgé est reconduit à la majorité des votes.

Anne SUY rappelle brièvement les caractéristiques principales du site avant l'intervention de Pierre RIVALLIN. Ce dernier présente les résultats de l'étude de suivi de terrain des populations de Sonneur à ventre jaune pour l'année 2022 et 2023. Il rappelle que le Sonneur à jaune est un petit crapaud qui utilise des micro-zones humides temporaires (ornières ou mares) pour se reproduire, et qu'il est menacé de disparition notamment en Ile-de-France (limite ouest de sa répartition). Les sécheresses de ces dernières années ont pu avoir un impact sur sa reproduction du fait de l'assèchement rapide des zones de reproduction. Néanmoins, il s'agit d'une espèce très mobile qui est capable de fractionner ses pontes dans l'espace et dans le temps.

Les secteurs prospectés se trouvent au nord et à l'ouest du site Natura 2000 : bois des Brûlis d'une part et bois de Beauregard d'autre part y compris la Plâtrière. La technique de la Capture-Marquage-Recapture a été abandonnée depuis 2020 car les individus se déplacent peu et cela permet de limiter le dérangement de l'espèce. Il y a trois passages par an pour dénombrer les individus et vérifier s'il y a bien eu de la reproduction.

	Nombre d'individus observés en 2022	Indices de reproduction constatés en 2022	Nombre d'individus observés en 2023	Indices de reproduction constatés en 2023
Bois des Brûlis (2 sites)	jusqu'à 38 et 11	pontes/têtards/juvéniles	jusqu'à 45 et 4	pontes/têtards/juvéniles
La Plâtrière	Plus de 83 dont plus de 80 juvéniles	pontes/têtards/juvéniles	jusqu'à 52 adultes	pontes/têtards/juvéniles Effectifs records sur ce site
Bois de Beauregard	Jusqu'à 42	Adultes et juvéniles. Reproduction très probablement	Jusqu'à 25	Adultes et juvéniles. Reproduction très probablement

Pierre RIVALLIN note que l'on observe de nouveau des résultats significatifs sur le site des Brûlis probablement en lien avec les travaux d'aménagement d'ornières réalisés en partenariat entre la commune de Vendrest, la Communauté de communes et SNCF Réseau en 2022. Le CPIE des Boucles de la Marne est également intervenu l'hiver 2022-2023 dans le cadre d'un chantier d'entretien bénévole.

La reproduction est certaine aux Bois des Brûlis et à la Plâtrière où la mare prairiale a été curée en 2022 par son propriétaire. Là encore, on peut observer que des petits travaux d'aménagement ont des résultats immédiats en terme de reproduction de l'espèce - ce qui est très encourageant. Ailleurs, le développement de la végétation tend à fermer la plupart des autres secteurs favorables, en particulier au Bois de Beauregard (parcelle avec le réseau de mares devenu à présent impénétrable). A noter également qu'avec les sécheresses répétitives, les périodes propices à la reproduction se réduisent.

Pierre RIVALLIN termine son intervention en suggérant de mener de nouvelles actions de restauration d'ornières ou de mares sur d'autres secteurs, plutôt que d'insister auprès des propriétaires opposés à la démarche.

Nicolas BOUDEREAUX présente ensuite les résultats du suivi chiroptères mené par le CPIE des Boucles de la Marne en 2023. Cette étude s'inscrit dans le cadre des plans national et régional d'actions en faveur des chauves-souris. Il rappelle qu'un tiers des espèces de ce groupe de mammifères est évalué menacé. Deux espèces présentes sur le site sont d'intérêt communautaire : Grand Rhinolophe et Grand Murin. La diversité des habitats (agricoles et forestiers) sur le site Natura 2000 est importante pour ces espèces en particulier les boisements mûres, les prairies et les haies champêtres. Le site Natura 2000 serait surtout utilisé comme territoire de chasse. Des inventaires ont été effectués entre les mois de mai et d'août (6 points d'écoute passifs, 3 points d'écoute actifs, 2 nuits de capture (pose de filets dans les allées forestières utilisées par les chauves-souris pour les équiper de radio-émetteurs et identifier les gîtes de reproduction). Au total, il y a eu 19 jours d'enregistrement sur le site. Ceux-ci ont permis de confirmer la présence des espèces déjà connues. Il n'y a pas eu de capture de Grand Rhinolophe ou de Grand Murin, mais celle du Murin d'Alcathoé (espèce méconnue en Ile-de-France) – mise en évidence de sa reproduction sur le site.

Le Murin d'Alcathoé utilise des arbres en bordure de cours d'eau comme gîtes. Le CPIE propose de rechercher les secteurs à forte densité de cavités arboricoles, et également de voir la possibilité d'aménager la maison forestière du bois de Montgé pour accueillir les chauves-souris.

Le CPIE a recherché des gîtes en bâti chez les particuliers dans les villages de Vendrest, Chaton et Cocherel (porte-à-porte et/ou boitage de flyers au mois d'août) mais il y a pas eu de résultat. Il suggère de continuer à prospecter notamment pour trouver les gîtes de reproduction et les préserver.

Un point d'écoute actif à Cocherel a été réalisé à proximité du château de la ville de Fontenay-sous-Bois mais pour le moment le CPIE n'a pas pu investiguer à l'intérieur de la propriété.

Le CPIE a également étudié les pollutions lumineuses sur le site et aux environs du site Natura 2000. Le Grand Rhinolophe est effectivement une espèce très sensible à la pollution lumineuse (elle fuit la lumière artificielle) ; c'est donc un axe d'actions sur lequel le CPIE considère qu'il est important d'intervenir. Il s'agirait de promouvoir la réduction de l'impact de l'éclairage à proximité du site, auprès des communes et des entreprises (SNCF Réseau, Storengy...). M. CHESNE explique les raisons pour lesquelles l'éclairage public est maintenu toute la nuit sur sa commune et il déclare qu'il n'est pas favorable à l'extinction.

Le CPIE a par ailleurs modélisé les territoires de chasse des chauves-souris sur le Pays de l'Ourcq pour illustrer les enjeux de déplacement. Le site Natura 2000 s'inscrit dans ce réseau. Fiona LEHANE rappelle que la fonctionnalité du site Natura 2000 nécessite de le connecter aux réservoirs de biodiversité alentours : il faudrait favoriser le maintien et/ou la restauration de prairies et de haies.

Enfin, suite aux inventaires, le CPIE demande à ajouter au Formulaire Standard de Données (FSD = fiche d'identité du site Natura 2000) 3 espèces de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore : Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Petit Rhinolophe.

Anne SUY remercie le CPIE pour sa présentation et donne la parole à Renaud PICOT en charge de la gestion de l'exploitation forestière des bois communaux de Vendrest-Dhuisy. Renaud PICOT rappelle les objectifs du plan d'aménagement adopté en 2016-2017 : les coupes en régénération sont limitées en surface ; le chêne est l'essence objectif. La conversion naturelle en futaie régulière de chênes est poursuivie sur la plupart des parcelles (90 ha), néanmoins sur les parcelles avec un faible nombre de réserves et/ou trop engorgées, la gestion des parcelles est en futaie irrégulière (70 ha). Renaud PICOT rend compte de la mise en œuvre des coupes et des travaux forestiers exécutés depuis 2016 (voir diapos projetées). Un certain nombre de gros bois ont été inventoriés sur les parcelles concernées (arbres « bio » - c'est-à-dire à conserver pour la biodiversité – avec des cavités et/ou des fentes, ainsi que les milieux humides : mares, sources, têtes des rûs qui coulent vers Dhuisy). Renaud PICOT propose un programme d'actions en faveur des espèces et des habitats d'intérêt communautaire à mener sur la période 2024-2027 :

Mesures	N°Parcelle forestière	Surface/linéaire	Montant estimé HT	Période
Rétablissement de clairières	16	3 500 m ²	485 €	Hiver 2024-2025
	25	1 300 m ²	180 €	
	15-18	3 700 m ²	513 €	
Aménagement de lisière	15-18	1 600 m ²	1 120 €	
Aménagement d'ornières	Chemin forestier à hauteur des parcelles 27 et 29	640 ml	3 280 €	2025-2027
Restauration de mares	17 et 13	Curage 1/3 et aménagement	3 560 €	2025-2027
			9 138 €	

Christophe PARISOT suggère qu'il serait intéressant d'intégrer la création d'îlots de sénescence aux actions proposées. Renaud PICOT explique qu'en l'état actuel de la gestion forestière, le report de la récolte de chênes isolés à 180 ans - plutôt qu'à 120 ans peut poser des problèmes d'exploitation.

Ce programme a été présenté aux communes de Vendrest-Dhuisy qui y seraient favorables, néanmoins il reste à définir les modalités de mise en œuvre : maîtrise d'ouvrage des actions, financement, consultation des entreprises et suivi des travaux.

Pierre RIVALLIN approuve la proposition, en particulier l'aménagement du fossé le long du chemin forestier en direction du bois des Brûlis. Il faudra travailler ce projet au niveau technique pour que les ornières créées retiennent l'eau malgré la pente. Cet aménagement permettrait de créer une connexion entre la forêt communale et le bois des Brûlis et d'envoyer un message positif aux propriétaires privés réticents à mettre en œuvre ce type d'actions.

Lauriane QUIBLIER appuie cette intervention et confirme que la Région pourra aider ce type d'action. L'implication des communes sur ce site est nécessaire pour la mise en œuvre du DOCOB ; il faut qu'elles soient moteur.

Anne SUY présente ensuite un bref bilan de l'animation 2022-2023 et des propositions pour 2024. Outre l'entretien des ornières aménagées au chemin des Brûlis par un chantier bénévole, ou bien par les services techniques du Pays de l'Ourcq, Pierre RIVALLIN rappelle qu'il faudra prévoir l'entretien de la mare créée en 2020 sur un délaissé appartenant à la SNCF.

Lauriane QUIBLIER confirme que la Région est prête à financer une augmentation du temps et des prestations d'animation, y compris de communication. C'est un site à enjeux où il est important de pouvoir développer l'animation pour mettre en place les actions prévues au DOCOB. Elle se rapprochera d'Anne SUY pour ajuster le budget 2024.

M. CHESNE remercie les participants et clôt la réunion.

ANNEXES : Présentations projetées